

Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman

In: Langue française. N°120, 1998. pp. 51-65.

Abstract

Gilles Philippe : Demonstratives and the enunciative status of fictional narratives : the example of novel openings

Demonstratives in the first sentences of novels are often considered as non-sequential sequence-signals. But, since opening demonstratives aim at creating an impression of enunciative continuity more than an illusion of referential continuity, one has to describe them first as markers of empathy in a fictitious frame. Then, though their grammatical statuses can be very diverse, opening demonstratives can all be studied in the "deictic-shift" model. We examine here the relevance and limits of such a model, and focus on two extreme cases : what if the deictic center cannot be identified ? what if the different empathy markers seem contradictory ? Opening sentences give us indeed the best opportunity to study the function of demonstratives as empathy markers, to describe the inferential work they require and to understand their being thought as highly "literary".

Citer ce document / Cite this document :

Philippe Gilles. Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman. In: Langue française. N°120, 1998. pp. 51-65.

doi : 10.3406/lfr.1998.6269

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1998_num_120_1_6269

LES DÉMONSTRATIFS ET LE STATUT ÉNONCIATIF DES TEXTES DE FICTION : L'EXEMPLE DES OUVERTURES DE ROMAN

La « sémantique du vague » — si l'on entend par là l'analyse des éléments qui dans un texte ne permettent qu'une référenciation incertaine — constitue un des rares champs traditionnellement partagés par l'analyse linguistique et l'analyse littéraire. Le cas des énoncés romanesques contenant des GN dém non anaphoriques sans situation énonciative explicite relève de cette sémantique du vague et exige la confluence de deux types de raisonnement : l'un, d'ordre littéraire, s'interrogeant sur une logique des effets, l'autre, d'ordre strictement linguistique, s'interrogeant sur les mécanismes de la référenciation et de l'inscription énonciative ¹.

Les énoncés littéraires à statut énonciatif flou (c'est-à-dire dont on ne peut clairement identifier le repère) susceptibles de contenir des démonstratifs, et plus généralement des morphèmes déictiques, sont essentiellement des titres ou des énoncés d'ouverture de tout type et de tout niveau (de récit, de poème, de paragraphe, de chapitre...). Même quand elles mentionnent le phénomène, les études consacrées aux titres de récit le traitent le plus souvent comme une simple variation sur le — déjà très problématique — titre sous forme de GN déf (par exemple Hoek, 1981 :72). Dans l'analyse de la poésie, en revanche, on a été plus sensible au problème posé par ces nombreux textes qui, au moins depuis les Symbolistes, s'ouvrent sur un énoncé contenant un démonstratif : reprenant par exemple une analyse de Claude Bégué sur le GN dém du premier vers du « Voyageur » de Guillaume Apollinaire (« Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant »), Jean-Michel Adam (1975 :314-15) constate que le GN dém — parce qu'il n'est pas possible d'opérer la référenciation exigée — constitue le lecteur en « spectateur indiscret ». Mais même lorsque le démonstratif est l'unique morphème déictique de la phrase initiale du poème, le statut « lyrique » attaché au texte poétique par la tradition occidentale rend moins problématique son emploi qu'en ouverture de récit et surtout d'un récit à la troisième personne.

1. On reprend donc ici l'analyse inaugurée par Gary-Prieur et Noailly (1996) et Gary-Prieur (1998) mais en nous concentrant sur un cas très particulier, celui des ouvertures de romans (et, contrairement à ces auteurs, sur des textes à la troisième personne). Gary-Prieur et Noailly notent d'ailleurs que le démonstratif insolite est souvent lié à un début de paragraphe (1996 : 121, n. 3) et produit un effet proche de l'entrée *in medias res* du roman (120). On va se référer ici à des problématiques théoriques très différentes de celles de Gary-Prieur et Noailly (qui se concentrent sur le problème de la référence du GN dém), puisque l'on étudiera ces démonstratifs à partir des théories de l'énonciation fictionnelle. On trouvera aussi une approche intéressante de démonstratifs romanesques dans Herschberg-Pierrot (1994).

Cette étude reprend donc la question des emplois « insolites » du démonstratif. On considère ici un cas « aberrant », celui des démonstratifs situés en début de roman, à l'exclusion des cas très spécifiques que constituent les démonstratifs à valeur cataphorique ou méta-énonciative (« ce roman », « cette histoire », « ce livre »...). On examinera l'interprétation traditionnelle qui les range parmi les phénomènes (pseudo-) anaphoriques ². À partir d'une quinzaine d'exemples empruntés à des romans français contemporains, on verra que cette explication ne fonctionne que très rarement. D'ailleurs, on peut trouver en début de roman toute la gamme des emplois du déterminant démonstratif. Le démonstratif d'ouverture ne joue pas en effet d'abord sur une illusion de continuité référentielle, mais sur une impression de continuité énonciative. On ne peut donc comprendre son fonctionnement qu'en se référant à l'analyse du statut énonciatif des textes de fiction, telle qu'elle s'est développée depuis Käte Hamburger jusqu'à Ann Banfield et la théorie du déplacement déictique (*deictic shift theory*), sur laquelle repose l'analyse actuelle du « point de vue » dans le roman. Le démonstratif d'ouverture est en effet un marquage d'« empathie » parmi d'autres, qui signale que l'énoncé relève d'un centre déictique (un point de vue) dont dépendent toutes les marques subjectives, même en contexte d'énoncé à la troisième personne et au passé. Mais on affinera ici cette approche théorique par deux passages à l'extrême : comment analyser le démonstratif quand le texte ne mentionne aucun personnage susceptible de servir de centre déictique (on examinera ici l'hypothèse du « centre vide » émise par Ann Banfield) ? que faire aussi du démonstratif quand il semble relever d'un centre déictique qui ne peut *a priori* pas assumer les autres éléments subjectifs de l'énoncé ? L'étude des démonstratifs de début de roman permet ainsi d'évaluer dans des conditions optimales les qualités du démonstratif comme marqueur d'empathie dans la fiction, de préciser le travail inférentiel qu'il exige du lecteur et de voir pourquoi il est perçu comme un trait de littérarité.

1. Les limites de l'hypothèse pseudo-anaphorique

La vogue des titres de romans contenant un démonstratif ³ (évidente dans les années soixante-dix) a été légèrement précédée par une tendance encore plus forte à ouvrir les textes romanesques par des énoncés contenant des GN dém. Or, pas plus que l'article défini, le démonstratif — hors cas de référence pleinement déictique — ne peut servir d'élément introducteur d'un GN sans complément déterminatif, la

2. Par *pseudo-anaphore*, on désignera le procédé stylistique qui consiste pour le narrateur à faire comme s'il avait déjà posé un ensemble de propositions et à y renvoyer par des pronoms ou déterminants à valeur anaphorique. C'est ce que Vogeleer (1987 : 26-27) nomme « fausse présupposition existentielle ».

3. On citera, au hasard : *Ces dames aux chapeaux verts* (Germaine Acremant, 1921), *La Mort en ce jardin* (José André Lacour, 1954), *En ce village près de Ternel* (Antonio Martinez-Pagàn, 1972), *Ce neveu silencieux* (Paul Savatier, 1972), *Cette voix* (Robert Pinget, 1975), *Ce pas et le suivant* (Pierre Bergougnieux, 1983), *Ces spectres agités* (Louis Hamelin, 1991)... Nous n'en proposerons pas ici d'étude.

langue ayant réservé ce rôle d'« introducteur » au seul article indéfini ou aux déterminants numéraux, puisqu'ils ne font pas appel à la mémoire ou à la perception pour construire la référence (Corblin, 1987 :9). La logique de la langue exige donc qu'un récit s'ouvre sur des GN à détermination non définie ou bien sur des GN saturés. C'est bien sûr le cas de la plupart des récits :

- [1] Par *une soirée d'automne* pluvieuse et fraîche, *trois personnes* rêveuses étaient gravement occupées au fond *d'un petit castel* de la Brie à regarder brûler les tisons du foyer et cheminer lentement l'aiguille de la pendule. (George Sand, *Indiana*, 1832)

Les articles définis servent ici de déterminants à des GN à référence saturée (nom propre ou GN avec complément déterminatif) ou bien correspondent à un mécanisme d'anaphore associative. L'autre option qui se substitue ou, plus généralement, se combine à la première est l'emploi de GN à référencement absolue, sur le mode du nom propre réel ou fictif :

- [2] *Le 15 septembre 1840*, vers six heures du matin, *la Ville de Montereau*, près de partir, fumait à gros tourbillons devant *le quai Saint-Bernard*. (Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869)

Une première étape est franchie avec l'emploi en début de séquence d'éléments normalement anaphoriques (pronom de troisième personne, groupes adverbiaux supposant un cadre de référence, déterminants définis dans certains de leurs emplois...) :

- [3] *En milieu d'après-midi* il avait grimpé sur le toit en tôle de *la remise*, sous laquelle sèche le linge, pour tailler les branches *du prunier* qu'une tempête d'hiver avait emmêlées aux fils électriques. (Jean Rouaud, *Des hommes illustres*, Minuit, 1993)

Le phénomène est connu et repéré depuis longtemps. Dès 1965, l'étude de Joseph M. Backus sur cette aberration que constituent les anaphoriques hors séquence (*nonsequential sequence-signals*) proposait un certain nombre de résultats (voir aussi Genette 1983 :46-47). À partir d'un corpus de mille nouvelles américaines des XIX^e et XX^e siècles, Backus notait la variété des combinaisons grammaticales représentées, la difficulté technique que représente la nécessité de pourvoir *a posteriori* une référence laissée en suspens, enfin l'inégale représentation du phénomène selon les auteurs ou les périodes considérées. Il est assez significatif que Backus se soit intéressé aux nouvelles et non aux romans puisque le phénomène semble ressortir essentiellement à une esthétique de la forme brève, qui évite au maximum — fût-ce de façon illusoire — tout préliminaire ⁴.

Comme Hoek dans son analyse de la syntaxe des titres, Backus (1965 :68, 75-76) ne voit dans l'emploi de GN dém dans les phrases d'ouverture qu'une variante simplement plus « provocante », plus « intense » de l'emploi de simples GN déf. Or, il n'est pas sûr que le sentiment d'insolite soit ici lié à une interprétation pseudo-anaphorique du démonstratif (voir l'ensemble des exemples que donne Backus :75).

4. Même si aucun critère d'ordre grammatical n'est retenu dans le classement des occurrences, le corpus de plus de mille ouvertures d'œuvres de fiction anglo-saxonnes établi par Bruce Weaver (1995, classement à base lexicale et thématique), permettrait de vérifier que, même dans la tradition littéraire de langue anglaise, le phénomène ne relève pas seulement de l'esthétique de la nouvelle.

Il est d'ailleurs assez frappant de constater qu'en fait très peu de démonstratifs en ouverture de récit sont effectivement perçus comme des morphèmes univoquement pseudo-anaphoriques. Considérons les exemples suivants :

- [4] J'ai tout de suite aimé CETTE maison.
À l'époque, pourtant, je n'avais pas d'idée très précise sur la façon de me loger. J'avais besoin d'un lieu à moi que rendait nécessaire ma rupture récente avec Jean. (Bernard Waller, *L'Ascenseur*, Mercure de France, 1982)
- [5] Si vous étiez comme vous le dites curieux de CET homme, si vous portiez votre attention jusqu'au plus secret de son rêve, là où prennent source les histoires et se dénouent les énigmes, vous ne découvririez peut-être qu'un petit garçon. (François Nourissier, *Une histoire française*, Grasset, 1965)
- [6] Elle a pris CE petit visage à pleines mains — ses longues mains, ses longues mains douces — et regarde Steeny dans les yeux avec une audace tranquille. (Georges Bernanos, *Monsieur Ouine*, Plon, 1946)
- [7] Il leur avait semblé à tous les trois que c'était une bonne idée d'acheter CE cheval. Même si cela ne devait servir qu'à payer les cigarettes de Joseph. (Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, Gallimard, 1950)
- [8] Il y avait d'abord CE visage allongé par quelques rides verticales, telles des cicatrices creusées par de lointaines insomnies, un visage mal rasé, travaillé par le temps. (Tahar Ben Jalloun, *L'Enfant de sable*, Le Seuil, 1985)

Si, en [4] et [5], le démonstratif apparaît dans un énoncé embrayé, cela n'élimine pas pour autant la possibilité d'une pseudo-anaphore. En [5], d'ailleurs, la mention d'un énoncé antérieur (« comme vous le dites ») invite à une lecture pseudo-anaphorique du démonstratif, mais ne suffit ni à rendre le déterminant univoque, ni de toute façon à saturer la référence du GN. Inversement, la présence en [6] et en [7] de pronoms pseudo-anaphoriques (« elle » / « tous les trois ») légitime la lecture pseudo-anaphorique du démonstratif mais sans parvenir pleinement à éliminer un « effet » déictique ; et ce surtout en [6] où, comme ne l'avait pas remarqué Backus mais comme l'ont bien montré, entre autres, Zubin et Hewitt (1995 :142), le pronom pseudo-anaphorique sujet est souvent perçu comme le marqueur du centre de subjectivité. En [8], enfin, le processus interprétatif se complique, puisque le GN dém est introduit par un présentatif d'existence (« il y avait »), ce qui rend improbable une interprétation pseudo-anaphorique du GN, même dans le cadre d'une anaphore associative. Pour autant, aucune autre marque de subjectivité dans le texte ne permet d'émettre d'hypothèse sur le repère énonciatif d'un tel déictique. Nous reviendrons sur ce cas.

On sait bien sûr ce que l'opposition entre déictique et anaphorique peut avoir d'arbitraire, puisque la deuxième valeur n'est guère qu'un cas particulier de la première. Sans doute faut-il même sortir, pour l'analyse de la référenciation, du démonstratif, du modèle « métastable » qui vaut pour les constituants non-déictiques de la langue. Si un énoncé ambigu comme « J'ai écrit un poème sur cette table » ne peut accéder à la référence qu'au prix de l'élimination d'un des deux sens (mon énoncé affirme *soit* que j'ai utilisé la table comme support, *soit* que je l'ai utilisée comme objet de mon acte d'écriture), il n'en est pas de même de la référenciation

démonstrative ⁵. Pour les énoncés [4] à [8], le choix d'une lecture pseudo-anaphorique ou d'une lecture déictique n'élimine jamais complètement l'autre possibilité ; la dominante pseudo-anaphorique de [5], par exemple, si on l'accepte, n'empêche pas la constitution d'un « effet de présence » inhérent à la référence démonstrative en contexte flou ; la mention de « l'homme », si elle a eu lieu dans la fiction que présuppose le marqueur pseudo-anaphorique, a constitué une image mentale à laquelle renvoie le GN dém. Réciproquement, le démonstratif à dominante déictique, en [4] par exemple, n'exclut jamais toute nuance anaphorique, précisément parce que la référenciation du GN dém est opérée dans le cadre d'une hypothèse sur le discours qui aurait pu/dû précéder l'énoncé contenant le démonstratif.

Cela s'explique assez aisément : comment attendre, en contexte énonciatif flou et/ou en situation pseudo-anaphorique, qu'un GN dém parvienne à saturation référentielle alors que même dans des conditions d'emploi normales il reste foncièrement « incomplet » (Corblin, 1995 :207-208) ? Aussi doit-on être particulièrement sensible, en contexte énonciatif flou, à l'ensemble des « harmoniques » que n'élimine pas la domination de telle ou telle hypothèse. Ainsi, dans la phrase d'ouverture suivante,

- [9] Comme si tout devait en surgir, c'est de CE petit périmètre de cailloux et de terre sèche que mes yeux fixent au milieu du chemin où nous fait échouer, mon camarade et moi, le désintérêt progressif pour les jeux auxquels nous nous adonnons d'habitude, c'est de CE petit espace aride, torride et aveuglant de lumière, qu'il me faut faire commencer CETTE expédition vers le Gour des Abeilles dont le souvenir, trou sombre au centre de tous mes souvenirs, m'apparaît receler un secret suffisamment obsédant pour que j'en entreprenne la quête par un livre. (Patrick Drevet, *Le Gour des Abeilles*, Gallimard, 1985)

pas plus que l'on ne saurait dire si le démonstratif de « ce petit espace » est déictique ou anaphorique, on ne saurait affirmer que les deux déterminants démonstratifs en emploi « cataphorique », c'est-à-dire couplés à un complément déterminatif (« ce petit périmètre », « cette expédition »), se départissent de toute valeur déictique. Même le second, « cette expédition », qui renvoie au champ abstrait de la mémoire et non au champ perceptif immédiat, comme le premier, ne joue pas simplement sur un effet de « surdétermination ». Le démonstratif ne se contente pas de remplir une fonction dans la construction textuelle de la référence, il suggère la possibilité d'un accès immédiat au référent. On opposera ainsi les deux GN dém + relative déterminative de l'extrait aux deux GN déf + relative déterminative (« du chemin où nous fait échouer », « les jeux auxquels nous nous adonnons d'habitude »).

5. En psychologie cognitive et en philosophie de la perception (notamment en phénoménologie), on appelle « métastable » une perception sensorielle qui exige le choix de ce que l'on va percevoir : ainsi dans les célèbres dessins où l'on peut tour à tour, mais non simultanément, voir soit un vase, soit des visages qui se font face. L'ambiguïté syntaxique ou lexicale peut être pensée sur ce modèle : le GP « sur cette table » de notre exemple est soit complément du verbe, soit complément de phrase. L'« ambiguïté » des morphèmes déictiques ne peut pas être pensée sur ce modèle du ou bien/ou bien, puisque le choix d'une hypothèse de lecture n'élimine jamais complètement l'autre hypothèse possible.

2. Un phénomène linguistiquement hétérogène

Si l'on s'en tient à une analyse référentielle du démonstratif, le démonstratif d'ouverture de roman n'est pas linguistiquement « concevable »⁶. Que l'on accepte ou non les théories d'unification de la référence démonstrative⁷, on s'accorde à reconnaître la grande diversité des modalités et des nuances d'emploi du démonstratif. Et l'on pourrait s'attendre à ce que cette aberration que constituent les démonstratifs d'ouverture corresponde à un emploi particulier du démonstratif et à une nuance sémantique donnée ; il n'en est rien. On note en effet une très grande diversité des caractéristiques linguistiques des démonstratifs d'ouverture. Contrairement au phénomène pseudo-anaphorique qui peut sembler relativement unifié et ne proposer que des nuances locales d'analyse (bien qu'il concerne un nombre important de catégories grammaticales : articles, pronoms, adverbes, groupes prépositionnels...), les démonstratifs d'ouverture ne correspondent pas à un emploi uniforme de cette catégorie, il est vrai particulièrement instable (Corblin, 1995 :206-208).

Une simple commutation avec l'article défini suffit à mettre en évidence la diversité des valeurs du démonstratif d'ouverture. On a ainsi en [10] et [11] deux ouvertures contenant des démonstratifs nettement interprétables comme déictiques et en cela procurant un effet de lecture assez similaire :

[10] Ridicule ! C'est là, paraît-il, dans CE jardin public, au bout de la spirale de troènes taillés qui coiffe la butte, c'est là sur CE banc de ciment imitation bois, terminus apprécié des petits jeunes gens amateurs d'ambulations tendres, c'est là que je fus touché par la grâce et que de mes yeux les écailles tombèrent. (Hervé Bazin, *Le Matrimoine*, Le Seuil, 1967)

[11] CETTE lèvre est-elle une limace ou une fraise aplatie contre son menton ? Il ne la supporte plus et la couvre de crème à raser. (Alain Bosquet, *Jean-Louis Trabart, médecin*, Grasset, 1980)

Pourtant, en [10], la commutation avec le défini est tout à fait possible, au prix de la disparition de la valeur déictique du groupe prépositionnel : *dans le jardin public* construit sa référence de façon indirecte (selon la terminologie de Kleiber) à partir de la coréférence partielle avec « là » ; *dans ce jardin public* propose en revanche une référenciation directe à partir du contexte d'énonciation immédiat. En [11], la substitution du défini est difficile, d'une part à cause de la métaphore attributive que contient la phrase, d'autre part parce que, faute de complément de détermination, le GN déf tendrait à recevoir une interprétation générique qui serait ici assez étrange.

En [12], où le GN dém contient cette fois un complément déterminatif (qui contient un GN déf susceptible d'une interprétation générique), la substitution du défini au démonstratif conférerait au GN une valeur générale :

6. « On comprend dès lors que (17a), mais non (17b) soit concevable comme début de roman policier : (17a) *L'inspecteur se leva d'un bond. Encore un coup d'Arsène Lupin* ; (17b) *Cet inspecteur se leva d'un bond*. (17a) renvoie à des connaissances préalables, (17b) ne saisit rien du tout puisque rien n'est donné » (Tasmowski-de Ryck, 1987 : 89).

7. Théories selon lesquelles il serait souhaitable de ne pas atomiser les modes de référenciation du démonstratif (avec une stricte opposition entre anaphore et deixis, par exemple), mais de considérer que c'est toujours au même type de référenciation que l'on a affaire et que les variations viennent des contextes d'emploi (le démonstratif propose une saisie directe du référent dans un cadre co(n)textuel ; le substantif du GN dém aurait toujours valeur reclassifiante, etc.).

- [12] CETTE transparence de l'air n'est pas bon signe. On voit les montagnes : assurance que le temps va se gâter. Mais un peu de pluie ne sera pas mal venue. Il a fait très chaud toute la journée. (Renaud Camus, *Le Chasseur de lumières*, P.O.L., 1993)

Dans d'autres cas, c'est plus le jeu des contraintes syntaxiques qu'interprétatives qui bloque la commutation avec l'article défini :

- [13] Encore enfant, je devinais que CE sourire très singulier représentait pour chaque femme une étrange petite victoire. Oui, une éphémère revanche sur les espoirs déçus, sur la grossièreté des hommes, sur la rareté des choses belles et vraies dans ce monde. (Andréï Makine, *Le Testament français*, Mercure de France, 1995)

Cette fois, la présence du caractérisant (« très singulier ») interdit la commutation, en rendant difficile, par exemple, une interprétation générique ; et il faudrait une expansion déterminative quelconque (e.g. « le/ce sourire très singulier qu'elle affichait ») pour que le GN puisse atteindre la saturation référentielle.

On ajoutera à cela que la présence de plusieurs démonstratifs dans une même séquence d'ouverture ne signifie pas que les GN dém construisent leur référence de façon similaire. C'est évident pour [13], où le second démonstratif correspond à une périphrase figée (« dans ce monde ») ; ça l'est aussi pour [14], où les trois GN dém peuvent, avec des probabilités diverses, faire l'objet d'une lecture anaphorique (au moins associative), mais où, dans aucun des trois cas, cette lecture n'épuise les effets du démonstratif :

- [14] Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire ? Frapperait-il au travers ? L'angoisse lui tordait l'estomac ; il connaissait sa propre fermeté, mais il n'était capable en CET instant que d'y songer avec hébétude, fasciné par CE tas de mousseline blanche qui tombait du plafond sur un corps moins visible qu'une ombre, et d'où sortait seulement CE pied à demi-incliné par le sommeil [...] (André Malraux, *La Condition humaine*, Gallimard, 1933) ⁸.

En [15], surtout,

- [15] Elle n'en peut plus, Aline, d'avoir trotté dans CE labyrinthe, talonnettes claquant sur les dalles, manteau entrouvert sur CE chemisier rouge, trop vif au goût de Louis et justement choisi pour la conciliation. (Hervé Bazin, *Madame Ex*, Le Seuil, 1975)

alors que le second démonstratif accepte la commutation avec l'article défini et l'article indéfini (« manteau ouvert sur le/un chemisier rouge »), le premier n'accepte la commutation qu'au prix de la valeur métaphorique du GN (cf. Corblin, 1987 :211-12) ; c'est que l'on retrouve ici la valeur « attributive » que peut prendre le GN dém : l'opération de désignation qu'opère le GN dém, à l'instar du GN déf, se double en effet, notamment dans le cas d'une métaphore, d'une opération de prédication. Sans cette prédication métaphorique, un GN déf eût été tout à fait possible (« d'avoir trotté dans le palais de justice »). Mais la présence du second GN dém montre que le choix du premier démonstratif ne s'explique pas seulement par le jeu des contraintes syntaxiques.

8. Les deux démonstratifs de l'ouverture de *La Voie royale* (Grasset, 1930) ne construisent pas non plus leur référence de la même façon : « CETTE fois, l'obsession de Claude entrait en lutte : il regardait opiniâtrement le visage de CÉT homme, tentait de distinguer enfin quelque expression dans la pénombre où le laissait l'ampoule allumée derrière lui ».

On peut donc dresser ici un premier bilan. Si le phénomène correspond bien à une vogue repérable dans l'histoire des textes romanesques, il ne consiste pas d'un point de vue linguistique en une spécialisation d'un emploi donné du démonstratif. Non seulement le démonstratif d'ouverture peut correspondre à tous les emplois du démonstratif, mais il peut en cumuler les interprétations ou du moins les effets (il neutralise la « métastabilité » sémantique), et plusieurs démonstratifs dans un même énoncé d'ouverture peuvent fonctionner différemment. L'interprétation traditionnelle du démonstratif d'ouverture comme une simple intensification du procédé pseudo-anaphorique n'est donc pas satisfaisante. Comme le notent Gary-Prieur et Noailly (1996 :116), « l'identification [du] référent n'est pas la raison d'être de tels démonstratifs » : en effet, tandis que le défini pseudo-anaphorique joue surtout sur une illusion de continuité référentielle, le démonstratif d'ouverture marque surtout une illusion de continuité énonciative (qui peut s'ajouter à sa valeur pseudo-anaphorique). C'est donc d'abord au sein du système spécifique de l'énonciation des récits fictifs que l'on pourra penser le caractère insolite de ces démonstratifs.

3. Les démonstratifs et le statut énonciatif du récit de fiction

On a vu que réduire la question du démonstratif d'ouverture au problème de la référence aboutissait à une impasse. Il faut poser la question différemment : il ne pourrait y avoir de vraie anaphore en ouverture, il ne saurait pas plus y avoir de *deixis stricto sensu*, si ce n'est dans le cadre d'une projection dans l'univers fictif, sur un mode proche de l'*am Phantasma* décrit par Karl Bühler dès les années trente. Après avoir rappelé les fondements et les limites d'une possible analyse de l'énonciation fictionnelle, on verra en quoi elle permet de débloquer l'analyse des démonstratifs d'ouverture.

Se plaçant dans la lignée des travaux de Hamburger (1968), Kuroda (1976) et Banfield (1982), la théorie du déplacement déictique (*deictic shift theory*) — notamment développée par un groupe de chercheurs de l'Université de Buffalo — part d'un constat *a priori* peu discutable selon lequel : « le champ déictique dans le récit est constitué au niveau de l'histoire plutôt qu'à celui de l'acte de production » (Galbraith, 1995 :32). Il semble en effet que l'énonciation des récits fictifs ne doive pas être pensée sur le modèle communicationnel (*reportive*) mais selon un mode qui lui est propre, comme l'avait intuitivement pressenti Benveniste lorsqu'il écrivait que dans le récit : « les événements semblent se raconter eux-mêmes » (1959 :241).

Mais les modèles binaires, quels qu'ils soient, rendent encore plus problématique la présence de démonstratifs non anaphoriques dans un texte narratif. Des énoncés comme :

- [16] Les murs n'avaient pas été repeints depuis longtemps. Peut-être étaient-ils gris, beige foncé ou vert clair ? Comment savoir avec CETTE lumière électrique ? (Anne Wiazemsky, *Marimé*, Gallimard, 1991)
- [17] Vraiment est-ce le moment ? Les combats font rage et Maria prie. Elle est peut-être même la seule qui, dans CETTE église, soit tout à fait recueillie. (Hervé Bazin, *Un feu en dévore un autre*, Le Seuil, 1978)

sont donc aberrants puisqu'ils insèrent des marques de subjectivité, dont le démonstratif, dans des énoncés au passé et/ou à la troisième personne. Banfield (1982) analyse le problème en supprimant la tension qui fonde un tel énoncé : il ne s'agit plus de faire cohabiter deux mouvements énonciatifs dans un même énoncé, l'un assumant le trait [+passé] du verbe ou [+autrui] du pronom, l'autre les marques de subjectivité (dont le démonstratif). Pour les tenants de la théorie du déplacement déictique dans la fiction, un énoncé ne peut relever que d'un seul « centre déictique », celui qui assume les marques subjectives, en l'occurrence, le démonstratif. Un énoncé de narration fictive sans marquage subjectif est sans énonciateur (*speakerless*), non pas au niveau de sa production effective (il y a bien sûr un auteur et un lecteur), mais au niveau de l'énoncé fictif : *personne* ne raconte l'histoire, au sens où, en l'absence de marque de subjectivité, le lecteur du récit fictif ne se pose pas la question de savoir qui raconte l'histoire, à qui et pourquoi, toutes questions valides pour le discours communicationnel auquel ne ressortit précisément pas le récit romanesque.

Si Banfield fonde cette position sur une théorie du récit et même sur une théorie du roman comme genre, elle récuse — tout autant que la théorie polyphonique qui sert de base à l'analyse européenne de la subjectivité dans le récit et des techniques du « point de vue » — une théorie de l'absence de différence linguistique effective entre le discours communicationnel et le récit fictif. Ainsi, en [16] et en [17], mais aussi [6] ou [12]..., la présence du démonstratif, *a priori* impossible dans un discours de type communicationnel, est ici ramenée à un centre déictique en cours de dévoilement. En effet, « la fiction [narrative] est le seul espace cognitif où le je-origine (la subjectivité) d'une tierce personne peut être représentée comme telle » (Hamburger, 1968 :88). Une fois exclue l'interprétation pseudo-anaphorique du démonstratif d'ouverture, on voit que le problème de sa référence ne peut être réglé que dans le cadre d'une réflexion plus large sur la spécificité énonciative des débuts de romans.

Si l'on suit ce raisonnement — et l'on verra jusqu'où on peut le suivre —, on voit que le démonstratif d'ouverture n'est qu'un élément parmi d'autres qui permettent la construction d'un centre déictique. Dans le récit fictif, le mécanisme d'empathie est moins lié à un mouvement de sympathie émotive ou d'adhésion intellectuelle qu'à des données grammaticales précises (thématisation, jeu sur les pronoms personnels, emploi de verbes ou d'adjectifs à repérage déictique...) ou à une gestion de l'information (présence de verbes de perception, de sensation ou de pensée) dont on peut dresser assez aisément la liste. Mais bizarrement ni Banfield, ni Hewitt et Zubin (1995 :140-155) ne mettent le démonstratif sur la liste des procédés qui permettent au lecteur de repérer le centre déictique du texte.

4. Démonstratifs, empathie et calcul du centre déictique

La première fonction du démonstratif d'ouverture, c'est donc de participer au calcul du centre déictique (instance dont relèvent les marques subjectives, dans un texte à la troisième personne). Si l'on revient sur [15], par exemple, le démonstratif fait partie d'un ensemble d'indices de subjectivité qui contribuent à désigner le personnage nommé « Aline » comme centre déictique de ce début de récit : dislocation droite, verbe de sensation, adverbes évaluatifs (ne... plus, justement), métaphore... Si l'on compare [15] à un possible

[15'] Aline est fatiguée d'avoir marché dans le palais de justice, les talonnettes claquant sur les dalles, le manteau entrouvert sur un chemisier rouge, trop vif au goût de Louis et choisi à dessein pour la conciliation.

on note que, malgré un maintien de l'empathie à cause de l'univers de référence présumé (comparer à [1] par exemple), la force de cette empathie est considérablement diminuée. C'est que, comme l'ont fort justement fait remarquer Kuno et Kaburaki (1977 :628), « l'empathie, c'est l'identification [...], à un degré variable (qui va de 0 à 1), avec la personne qui participe aux événements [que décrit la phrase] ». S'il nous semble particulièrement important d'insister sur l'existence d'un degré d'empathie, c'est que, parmi tous les marquages — sans doute parce que la catégorie du déterminant pose directement le problème de l'accès du GN à la référence⁹ —, le démonstratif est un marqueur empathique particulièrement puissant (bien plus, paradoxalement, que les marquages évaluatifs, qu'on en juge sur [15]). En [12], par exemple, la disparition du démonstratif (« La transparence de l'air n'est pas bon signe ») entraînerait une disparition d'un effet d'empathie que l'insertion d'un adverbe évaluatif (« La transparence de l'air n'est pas un très bon signe ») ne suffit pas à rétablir complètement.

Le problème, c'est que, bien souvent, en ouverture de récit, aucun personnage n'est désigné qui puisse servir dans l'identification du centre déictique. Quel effet est alors produit par la présence d'un marqueur d'empathie aussi puissant qu'un déterminant démonstratif ? La question se pose pour des énoncés comme [12] et [16], mais aussi pour des énoncés comme [6], [7] et [8]. On peut pour de tels énoncés évoquer une hypothèse émise par Banfield (1987) à partir du traitement dans le cadre de la théorie du déplacement déictique d'un trait compositionnel mis en évidence par Genette (1966) chez Flaubert. Observons l'ouverture [18] :

[18] CET été, à Paris, s'annonçait comme un sérieux, studieux et romanesque été du temps jadis : des matins frais et incertains, levés tôt, et, dans une odeur de campagne, de longues après-midi sous des soleils souverains et définitifs traversant un ciel bleu égyptien — un ciel de carte postale — qui attendait patiemment le soir pour redevenir parisien, c'est-à-dire pastel, effiloché, équivoque, parcouru de nuées roses et grises, identiques à celles de ses mille, dix mille, cent mille étés. Paris était redevenu, cet été-là, une ville sans âge [...] (Françoise Sagan, *Le Miroir égaré*, Plon, 1996)

On a bien affaire ici à un énoncé d'ouverture contenant un déictique sans mention d'un personnage. La question, dit Banfield (1987 :273), c'est de savoir si l'on peut encore dire qu'il possède un « centre déictique ». Le « cet été » n'est en effet interprétable que dans un contexte qui aurait pour repère un des personnages de ce récit au passé. Banfield prend acte de cette violence faite au système linguistique et propose de tels phénomènes une explication extrême : on aurait ici affaire à un « centre vide », à une description assumée par « une subjectivité impersonnelle, mais sans sujet » qui ne serait réalisable que dans l'écriture romanesque (1987 :277)¹⁰.

9. Il y aurait d'ailleurs lieu, dans des cas comme [12] et [16], d'envisager le statut du GN dém en termes de non-classiance (cf. Milner, 1978 ; Maingueneau et Philippe, 1997 : 102-103).

10. Il me semble bien plus évident de voir un exemple d'énonciation « subjective mais sans

Il est peu probable que la présence d'un démonstratif déictique (et de qualifications évaluatives) sans évocation d'un centre déictique servant de repère, telle qu'on peut l'observer en [18] (exemple fort comparable à ceux que Banfield utilise) suggère au lecteur la « troublante présence de quelque chose d'impersonnel, d'inhumain » (1987 :278). D'une part, il est vrai parce que nous sommes en début de roman et que le démonstratif déictique semble annoncer l'apparition imminente d'un centre déictique. D'autre part, parce qu'il y a plutôt sentiment d'un centre potentiel, identifiable dans l'absolu, même si le récit ne l'identifie pas, et très peu probablement effet de « centre vide ». Cette attente d'un centre déictique que crée la présence d'un démonstratif dans un énoncé d'ouverture du type de [8] ou de [18] peut être comblée : ce sera le cas de [18], non sans quelques retardements, ce ne sera pas le cas de [8] où l'on gardera le sentiment d'une sorte de « personnage générique », centre déictique non-identifié mais identifiable dans l'absolu (cf. Maingueneau et Philippe, 1997 :51).

On ne comprendra en effet — nous semble-t-il, et contre l'opinion de Banfield ¹¹ — les nuances possibles dans l'usage du démonstratif d'ouverture de récit qu'en abandonnant un modèle empathique binaire (0/1, pas d'empathie/empathie) au profit d'une analyse de la variabilité de l'empathie. Là encore, c'est de l'éternel modèle métastable qu'il faut se méfier : une hypothèse de lecture ne chasse pas nécessairement l'autre. Et il peut très bien y avoir un fort effet d'empathie sans mention d'un centre déictique identifiable, comme dans l'ouverture [19] :

[19] Non vraiment, on aurait beau chercher, on ne pourrait rien trouver à redire, c'est parfait... une vraie surprise, une chance... une harmonie exquise, CE rideau de velours, un velours très épais, du velours de laine de première qualité, d'un vert sombre, sobre et discret... et d'un ton chaud, en même temps, lumineux... Une merveille contre CE mur beige aux reflets dorés... (Nathalie Sarraute, *Le Planétarium*, Gallimard, 1959)

On peut bien sûr voir en [19] une séquence de monologue intérieur, mais l'on ne peut analyser la nuance ironique du texte sans en revenir à la théorie polyphonique : même si le personnage reste centre déictique unique de ce passage (et assume à ce titre les démonstratifs déictiques), il n'en assume pas nécessairement tout le contenu et l'empathie attendue par ce texte n'est pas égale à 1. Les démonstratifs d'ouverture font partie de ces « manettes » sur lesquelles joue la narration pour définir en ouverture un degré d'empathie plus ou moins fort avec un centre déictique plus ou moins clairement identifiable : nul doute que l'empathie est plus forte en [11] qu'en [12], en [15] qu'en [14]. Le problème, si l'on accepte de prendre en compte la variabilité des degrés d'empathie, c'est qu'il faut bien proposer une gestion énonciative des « restes », c'est-à-dire accepter de concevoir que la subjectivité du personnage n'apparaît pas sur fond neutre, mais bien, peut être, dans le cadre d'un autre

sujet » dans certaines saynètes exemplaires des textes philosophiques, où le *je*, l'*ici*, le *maintenant* sont justement des cases vides que chacun, en tant qu'énonciateur possible, est invité à remplir (cf. Philippe, 1995 : 102).

11. Banfield contourne l'obstacle que représente la gradation de l'empathie en proposant de distinguer des états de conscience différents (réflexifs vs non-réflexifs, selon une distinction empruntée à Sartre), là où l'on peut voir des degrés d'empathie.

discours — pleinement assumé lui aussi — et au niveau duquel, comme dans tout échange linguistique, se poserait la question du sens du texte (quoi qu'en dise Galbraith, 1995 :48).

5. Démonstratifs d'ouverture et travail inférentiel

Reste à savoir ce que cette suspension de la référence qu'implique l'emploi du démonstratif d'ouverture apporte à la lecture du texte romanesque, et pourquoi elle est perçue comme un marqueur de littéarité. Une telle analyse ne peut se faire sans prise en compte de la spécificité de la lecture romanesque, toujours en avance sur elle-même (Grivel a bien montré que la lecture du roman n'avait jamais de « statut ponctuel », 1973 :89 sq), selon les mécanismes du travail inférentiel narratif mis en évidence par Eco (1979) par exemple.

La principale caractéristique des démonstratifs d'ouverture est en effet qu'ils contraignent à ce travail inférentiel sur lequel est fondée l'écriture narrative, tout en ne fournissant pas les éléments nécessaires à sa conclusion. On notera d'ailleurs en [6], [7], [11] et [15] que le démonstratif d'ouverture est couplé à l'emploi de pronoms pseudo-anaphoriques, ce qui est très fréquent. Mais le travail inférentiel qu'exigent ces démonstratifs est bien plus important que celui qu'appellent les pronoms ou déterminants pseudo-anaphoriques (auxquels ils appartiennent aussi parfois). Comme eux, ils bloquent la référenciation du GN, mais de plus — à cause du caractère « prédicatif » du démonstratif — ils exigent une inférence supplémentaire sur la nature même de la référenciation opérée : littérale ou métaphorique ; en contexte étroit, rien ne nous dit que le labyrinthe de [15] n'est pas un vrai labyrinthe ou que le visage de [8] est un vrai visage.

Par ailleurs, le travail inférentiel qu'exige le démonstratif d'ouverture est essentiellement de deux ordres :

— *identification du statut énonciatif du discours* : récit en focalisation interne, discours rapporté (indirect libre, par exemple), etc. Le démonstratif est ainsi interprété au sein d'un faisceau d'indices selon des procédures bien étudiées sur lesquelles nous ne nous attarderons donc pas. Notons simplement que globalement les énoncés sans embrayeur personnel (surtout s'ils sont au passé) peuvent faire l'objet d'une hypothèse de lecture comme discours indirect libre (*cf.* surtout [11], [15], [16], [17], [18]), tandis que les énoncés avec embrayage personnel (surtout s'ils sont au présent) peuvent faire l'objet d'une hypothèse de lecture comme discours direct libre (*cf.* surtout [5], [10]).

— *identification du centre déictique*. Même là où — comme en [8] et [18] — le texte ne livre aucun indice permettant l'émission d'hypothèses sur le centre déictique qui justifie la présence du démonstratif, un travail inférentiel a lieu. C'est dire que là où l'énoncé multiplie les marques subjectives, le travail inférentiel sera rendu plus intense. Il n'en est pas pour autant simplifié. Le texte peut par exemple inviter le lecteur à construire une hypothèse aussitôt démentie. C'est ce que l'on observe avec l'énoncé [17] : si l'on s'en tient à l'extrait présenté, tout porte à penser que l'ensem-

ble des marquages subjectifs des premières phrases (question, adverbes d'énonciation ou de modalisation) ont Maria, seul personnage mentionné, pour centre déictique. En contexte élargi ([17']), on voit qu'il n'en est rien :

[17'] Vraiment est-ce le moment ? Les combats font rage et Maria prie. Elle est peut-être même la seule qui, dans CETTE église, soit tout à fait recueillie. Manuel ne saurait dire s'il en est plus touché que vexé. Une fille qui prie pour lui, donc qui pense à lui, quand il est absent, même si c'est agaçant, à tout prendre ça reste attendrissant.

Bien sûr, la suspension du centre déictique n'est pas forcément déceptive et l'on retrouverait, si l'on se référait au contexte élargi de [7], [11], [16], ou [19] par exemple, un cas classique d'éclaircissement *a posteriori* comme la prose romanesque aime à les multiplier.

Mais le calcul du centre déictique peut être plus problématique encore. C'est le cas de [6], par exemple :

[6] Elle a pris CE petit visage à pleines mains — ses longues mains, ses longues mains douces — et regarde Steeny dans les yeux avec une audace tranquille.

À en croire les recherches récentes en psycholinguistique du texte (Hewitt, 1995 :326), nous l'avons dit, le pronom pseudo-anaphorique est généralement perçu comme renvoyant au centre déictique (sans doute au nom d'un jugement de réalisme qui veut qu'il est peu probable qu'une personne se désigne par son nom). Ainsi, en [17], le procédé déceptif eût-il été encore plus net si le narrateur eût substitué « elle » à « Maria ». En [6] donc, le « elle » fait l'objet d'une procédure inférentielle simple : il s'agit du centre déictique du passage et c'est « elle » qui assume le démonstratif qui nous intéresse. Or, la notation descriptive « avec une audace tranquille » (plus encore que l'élément mis entre parenthèses) semble difficilement relever de ce centre subjectif : comment « elle » se décrirait-elle de l'extérieur ? Il est pourtant difficile d'imaginer un changement de point de vue entre les deux segments de la phrase : d'une part, parce que l'anaphore-zéro (« et \emptyset regarde ») est un « antishift device », un élément qui bloque tout sentiment d'un changement de point de vue (Hewitt, 1995 :328 ; Hewitt et Zubin, 1995 :147), d'autre part parce que la suite confirme qu'« elle » est le centre déictique de l'ouverture de *Monsieur Ouine* :

[6] Elle a pris CE petit visage à pleines mains — ses longues mains, ses longues mains douces — et regarde Steeny dans les yeux avec une audace tranquille. Comme ses yeux sont pâles ! On dirait qu'ils s'effacent peu à peu, se retirent... les voilà maintenant plus pâles encore [...]

Pour rendre compatibles le démonstratif et la notation descriptive, il faut soit que l'on accepte contre Banfield (1982) que deux « nœuds » subjectifs peuvent cohabiter dans un même énoncé, soit que l'on interprète l'énoncé de telle sorte que le GP « avec une audace tranquille » soit aussi assumable par le personnage « elle » (le GP ne correspond plus à une notation descriptive mais à une pose que le personnage décide de prendre).

On voit donc que, pour l'essentiel, les effets d'entrée *in medias res* auxquels participe si fortement le démonstratif d'ouverture sont paradoxalement des effets de

mise en attente de la référence ¹². Alors que [1] donne directement accès à la référence et permet la mise en place immédiate de l'univers fictif, le démonstratif d'ouverture contribue à retarder au maximum l'accès à la référence et la mise en place de l'univers fictif : en comparera ainsi le « cette maison » de [4] au « un petit castel de la Brie » de [1], le « cet été » de [18] au « Le 15 septembre 1840 » de [2]. Le démonstratif d'ouverture repose ainsi sur double viol de la loi d'exhaustivité, puisqu'il considère connu (et donc ne précise pas) tant le point de vue selon lequel le récit se fait que le référent du GN dém. On le trouve donc particulièrement utilisé dans des textes où l'accès au monde fictif est systématiquement rendu difficile, comme en [19] :

[19] CETTE voix.

Coupure dans la nuit des temps.

Ou CETTE lettre adressée on ne sait plus à qui dont on trouve des brouillons disséminés partout. (Robert Pinget, *Cette voix*, Minuit, 1975)

Le constat de cette difficulté n'est sans aucun doute pas étranger au fait que le démonstratif d'ouverture est perçu comme un trait de littéarité. N'y est pas étranger non plus cet ensemble d'« harmoniques » dont on a vu que pouvait être porteur le démonstratif en statut énonciatif flou et la complexité du travail inférentiel qu'il exige. Nul doute en effet que bien souvent « la valeur stylistique des éléments en cause se trouve reliée à un statut référentiel définissable et à des comportements syntaxiques déterminés » (Milner, 1978 :330) : parce qu'ils ne permettent d'envisager la référenciation que par le biais d'une hypothèse sur le centre énonciatif qui les régit, les démonstratifs d'ouverture relèvent déjà de cette grammaire de l'« oblique » que Barthes appelait de ses vœux (1968 :37).

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel (1975), *Linguistique et pratique des textes*, Larousse.
- BACKUS Joseph M. (1965), « "He came into her line of vision walking backward" : Nonsequential Sequence-signals in Short Story Openings », *Language Learning*, XV-1/2, pp 67-83.
- BANFIELD Ann (1982), *Unspeakable Sentences*, tr. fr. *Phrases sans parole*, Le Seuil, 1995.
- BANFIELD Ann (1987), « Describing the Unobserved : Events Grouped around an Empty Center », dans Nagel Fabb et al., *The Linguistics of Writing — Arguments between Language and Literature*, Manchester University Press, pp. 265-285.
- BARTHES Roland (1968), « Drame, poème, roman », *Théorie d'ensemble*. Le Seuil.
- BENVENISTE Émile (1959), « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, rééd. Gallimard, « Tel », pp. 237-250.
- BÜLHER Karl (1934), *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktionen der Sprache*, Jena, Fischer (tr. angl. D. G. Goodwin, *Theory of Language. The Representational Function of Language*, Amsterdam, John Benjamins, 1990).

12. On trouvera un intéressant bilan bibliographique des études critiques suscitées par le problème des ouvertures romanesques dans Chevillot (1993).

- CHEVILLOT Frédérique (1993), *La Réouverture du texte*, Saratoga Ca, Anma Libri.
- CORBLIN Francis (1987), *Indéfini, défini et démonstratif — Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- CORBLIN Francis (1995), *Les Formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- ECO Umberto (1979), *Lector in fabula*, tr. fr. Myriem Boucher, Grasset, 1985.
- GALBRAITH Mary (1995), « Deictic Shift Theory and the Poetics of Involvement in Narrative », dans Judith F. Duchan, Gail A. Bruder, Lynne E. Hewitt, *Deixis in Narrative — A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum Associates Inc., pp. 19-59.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, NOAILLY Michèle (1996), « Démonstratifs insolites », *Poétique*, 105, pp. 111-121.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1998), « Les démonstratifs et *La nausée* », *RITM* 16 (« Études sartrien- nes », n° 7).
- GENETTE Gérard (1966), « Silences de Flaubert », *Figures I*, rééd. Le Seuil « Points », pp. 223-243.
- GENETTE Gérard (1983), *Nouveau Discours du récit*, Le Seuil, 1988.
- GRIVEL Charles (1973), *La Production de l'intérêt romanesque*. La Haye, Mouton.
- HAMBURGER Käte (1957), *Die Logik der Dichtung*, tr. fr. *Logique des genres littéraires*, Le Seuil 1986.
- HERSCHBERG-PIERROT Anne (1994), « Démonstratifs aurevilliens », *Barbey d'Aurevilly*, 15, Revue des Lettres Modernes, 1994, pp. 53-65.
- HOEK Léo (1981), *La Marque du titre — Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Mouton.
- KUNO Susumo, KABURAKI Etsuko (1977), « Empathy and Syntax », *Linguistic Inquiry*, VIII-4, pp. 627-672.
- KURODA S. Y. (1976), « Reflections on the Foundations of Narrative Theorie — from a Linguistic Point of View », dans T.A. Van Dijk, *Pragmatics of Language and Literature*, Amsterdam, North Holland, pp. 107-140.
- MAINGUENEAU Dominique, PHILIPPE Gilles (1997), *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod.
- MILNER Jean-Claude (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil.
- PHILIPPE Gilles (1995), « Embrayage énonciatif et théorie de la conscience », *Langages*, 117, 1995, pp. 95-108.
- RABATEL Alain (1997), *Une histoire du point de vue*, Université de Metz / Klincksieck.
- SEGAL Erwin M. (1995), « Narrative Comprehension and the Role of Deictic Shift Theory », dans Judith F. Duchan, Gail A. Bruder, Lynne E. Hewitt, *Deixis in Narrative — A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum Associates Inc., pp. 3-17.
- TASMOWSKI-DE RYCK Liliane (1987), « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages*, 87, pp. 82-99.
- VOGELEER Svetlana (1987), « Le concept de point de vue et son application aux phrases existentielles qui ouvrent un texte narratif », *Le Langage et l'homme*, XXII-1, pp. 26-32.
- WEAVER Bruce (1995), *Novel Openers. First Sentences of 1100 Fictional Works*, Jefferson N. C., MacFarland and Co..
- ZUBIN David A., HEWITT Lynne E. (1995), « The Deictic Center : a Theory of Deixis in Narrative », dans Judith F. Duchan, Gail A. Bruder, Lynne E. Hewitt, *Deixis in Narrative — A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum Associates Inc., pp. 129-155.